

Délibération n° 2023-10-07-014

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 7 octobre 2023

Objet : ATTRIBUTION
MARCHE D'EXPLOITATION
DES BORNES IRVE

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
26 septembre 2023

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 83

Pouvoir : 4

Votants : 87

Pour : 84

Contre : 1 – (FRUCHART
Jean-Luc)

Abstention : 1 – (BOYER
Michel)

L'an deux mille vingt-trois, le sept octobre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, DEMAY André, JAHARD Laurent, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, METZGER Pierre, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, DURANTIN Christian, GAUMY Francis, GUILLEVIC Yann, DISSARD Andréa, ROGER Christine, CLEMENT Jean-Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, HACHEMI-LANSON Nouredine, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, JOURDY Isabelle, LAMOUREUX Jean-François, JEANVOINE Olivier

Suppléants ayant pouvoir :

CROS Jean-Claude, PELISSIER Patrick, GENTEUIL Bruno, NEDELLEC Jean-Yves, BARRAUD Pierre, NURY Jacques, GHESQUIERE Chantal, PICHON Jean, SENNEPIN Romain, VIGIGNOL Yannick, ZIMNIAK Didier, PELLISSIER Emmanuel

Pouvoirs :

CHALUS Jean-Baptiste donne procuration à GUILLAUME Stéphane, PONTRUCHER Bruno donne procuration à RAZAVET Jean-François, FONTENILLE Jean donne procuration à LARDANS Jacques, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre donne procuration à PELLISSIER Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme BRUN

ATTRIBUTION MARCHÉ D'EXPLOITATION DES BORNES IRVE

Référence Marché : TE63-IRVE2022

Le président informe le comité syndical qu'une procédure d'appel d'offres à la concurrence sous forme d'accords-cadres ouvert à bon de commandes, procédure formalisée a été lancée le 12 juillet 2023.

Ce marché, intitulé TE63 IRVE2022 est composé d'un lot unique et a pour objectifs :

- La fourniture, l'aménagement et l'installation de points de charge pour les pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ces points de charge viendront compléter une infrastructure de recharge existante (IRVE), laquelle est déjà en exploitation actuellement.
- L'exploitation, la maintenance ainsi que la supervision technique de l'IRVE existante. Il est précisé que le marché d'exploitation, maintenance et supervision de l'IRVE existante est en cours et qu'il prendra fin le 22 décembre 2023 à 0h00.
- La fourniture de services de recharge (ou de mobilité) aux usagers de l'IRVE, la perception des recettes pour le compte de TE63 et le reversement de ces recettes.

Ce marché a été préparé avec un montant minimum et un montant maximum selon la décomposition présentée dans le tableau ci-dessous. Il est précisé que seul le montant total des prestations est contractuel, les détails par nature de prestation sont indicatifs.

| Nature des prestations | Montant | Montant |
|--|------------------|--------------------|
| | minimum HT | maximum HT |
| Fourniture, aménagement et installation de points de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables | 764 500 € | 4 600 000 € |
| Exploitation, maintenance, supervision technique et fourniture de service de mobilité aux usagers | 197 000 € | 586 000 € |
| Total | 961 500 € | 5 186 000 € |

Ce marché est d'une durée de deux ans à compter du 23 décembre 2023 à 0h00 et il est prévue une reconduction tacite d'un an et jusqu'à deux fois, ce qui pourrait porter la durée de ce contrat à 4 ans.

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, en tant que pouvoir adjudicateur, est soumis au Code de la Commande Publique et compte-tenu du montant minimum envisagée par cette procédure, elle a donc été lancée en appel d'offres ouvert avec publication au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Les offres étaient attendues le 30 août 2023 à 12h00 dernier délai, la Commission d'Appel d'Offres de TE63 s'est réunie à deux reprises.

Le 30 août 2023, la CAO a procédé à l'ouverture des plis électroniques et à l'admission des 4 candidatures suivantes : **Bouygues Energies et Services**, **SPIE CityNetworks**, le groupement momentané d'entreprise **ALCYON-CITEOS / COGELUM / CEGELEC / SCIE Puy-de-Dôme** et enfin **SOGETREL**.

Le 12 septembre 2023, la CAO a procédé à l'analyse des offres et a décidé l'attribution de l'accord-cadre à la société :

SPIE CityNetworks - Direction Opérationnelle Sud-Est
Centre Puy de Dôme : Les Triolères Basses – RN9 – BP 40013 - LA ROCHE
BLANCHE – 63801 COURNON-D'AUVERGNE
Siège social : 1/3, Place de la Berline – 93287 SAINT-DENIS Cedex
Téléphone : 04 73 79 13 08

N° SIRET : 434 085 395 00664

Compte-tenu de la délégation consentie par la délibération du comité syndical de TE63, le 26 septembre 2020, le Président peut attribuer le marché après avis de la Commission d'Appel d'Offres. L'attribution de ce marché a été faite le 23 septembre par lettre électronique recommandée.

Le président propose au comité syndical de prendre acte de la procédure d'appel d'offres qui s'est déroulée et qui s'est conclue telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

